



# DITABA

Bulletin de l'Ambassade de la République d'Afrique du Sud à Paris

## Editorial

### L'Afrique du Sud célèbre la femme

Le 9 août dernier l'Afrique du Sud a célébré l'un de ses rendez-vous annuels majeurs, la Journée Nationale de la Femme. Ce jour là, en effet, il convient de rappeler à la nation et au monde le rôle majeur de la femme dans l'histoire et la société sud-africaines. Comme l'a souligné le chef de l'Etat, dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, l'Afrique du Sud d'aujourd'hui doit beaucoup à ces femmes qui ont lutté, souvent au prix de leur vie, pour que la liberté triomphe dans notre pays. A l'heure actuelle, nul n'ignore non plus le poids économique, politique et social de la femme dans la société sud-africaine. Doit-on rappeler que 30% des députés sud-africains sont des femmes, ce qui place le pays à la huitième position mondiale ? Neuf des vingt-sept ministres et huit des quatorze ministres adjoints que compte le gouvernement sud-africain sont des femmes. Les présidentes de l'Assemblée nationale et du Conseil National des Provinces appartiennent également à la gent féminine. Mmes Frene Ginwala et Naledi Pandor figuraient ainsi, en 2002, parmi les vingt-cinq femmes du monde présidant une chambre de Parlement.

Dans le domaine économique, l'Afrique du Sud n'a pas non plus à rougir de la place qu'elle accorde aux femmes. Les derniers chiffres

publiés par la firme Grant Thornton révèlent que 75% des entreprises sud-africaines emploient des femmes à des postes de direction alors que la moyenne mondiale est de 59%. La même étude indique que 26% de ces mêmes postes sont occupés par des femmes, contre une moyenne internationale de 7%. Mais, ici comme ailleurs, beaucoup reste à faire. Alors que la femme occupe des postes importants au sein du Parlement et du gouvernement, elle est sous représentée dans de nombreuses autres sphères et d'innombrables obstacles s'opposent encore à sa promotion dans l'économie en général. Surtout, la femme est encore trop souvent victime de la violence sous toutes ses formes. Les statistiques le prouvent, elle est encore exposée au viol, à la violence domestique, au chômage et au harcèlement sexuel. La femme enfin, on le sait, paie, directement ou indirectement, un lourd tribut au fléau qu'est le sida.

C'est pour mettre un terme à ces pratiques d'un autre âge qu'a été créée la Commission sur l'Egalité des Sexes. Le rôle de cette dernière est de s'assurer que dans tous les domaines de la société, la parité est respectée.

A l'heure où l'Afrique du Sud célèbre ses dix années de démocratie, elle se devait de rendre hommage à ses femmes. Que serait aujourd'hui ce pays sans le travail et l'intervention quotidienne de la femme ? Quel sens aurait une démocratie au service exclusif de l'homme ?

## Sommaire

- 1 Editorial  
L'Afrique du Sud célèbre la femme
- 2 Discours prononcé par le Président Thabo Mbeki à l'occasion de la Journée Nationale de la Femme
- 3 Brèves :
  - Politique
  - Affaires Etrangères
- 4 Brèves :
  - Affaires Etrangères
  - Economie
  - Culture
  - Sport
- 5 Le saviez-vous ?  
Ils ont dit...  
Calendrier  
Contacts

# Discours prononcé par le Président Thabo Mbeki à l'occasion de la Journée Nationale de la Femme

09 août 2004

Mesdames et Messieurs,

« Je suis très heureux de m'adresser à vous en cette Journée Nationale de la Femme. Cette année 2004, durant laquelle nous célébrons dix ans de démocratie en Afrique du Sud, correspond au 50e anniversaire de la création de la Fédération des Femmes d'Afrique du Sud et de l'adoption de la Charte des Femmes. Nous commémorons également le 48e anniversaire de la fameuse marche des femmes vers l'Union Building qui s'inscrivait dans le cadre de la lutte contre l'apartheid. Si nous pouvons célébrer dix ans de liberté, c'est grâce à des femmes telles que Charlotte Maxeke, Margaret Mncadi, Ray Simons, Ida Ntwana, Francis Baard, Helen Joseph, Lilian Ngoyi, Lily Diedericks, Rahima Moosa, Florence Matomela, Victoria Mxenge et de nombreuses autres qui, tout au long de ces années de lutte, ont fait montre d'un courage incomparable face à la difficulté d'organiser la lutte des femmes sous le régime de l'apartheid (...) C'est ainsi qu'à l'heure de célébrer notre liberté nous reconnaissons l'immense héritage laissé par nos héroïnes qu'elles appartiennent à l'histoire ou qu'elles soient encore à nos côtés pour contribuer à l'édification d'une Afrique du Sud et d'un monde meilleurs. Ces longues années de lutte ont permis aux femmes d'Afrique du Sud de jouer un rôle central dans la transformation de notre pays en une société non raciale et non sexiste (...) Si beaucoup reste à faire, nous avons néanmoins accompli des progrès dans la prise de pouvoir par les femmes à la fois dans les textes et dans l'application de ces derniers. Les programmes gouvernementaux repoussent les frontières de la pauvreté, notamment dans les zones rurales, et profitent aux femmes de ce pays. Ces programmes verront une accélération au cours des dix prochaines années. Nous sommes fiers de constater que les femmes sud-africaines aident de manière significative nos sœurs africaines, en particulier dans les pays qui ont connu des situations de conflit. Elles y travaillent à la consolidation de la paix et de la stabilité et jettent les fondations d'un développement véritable et durable. Mais, nous devons poursuivre nos efforts pour accélérer le processus de transformation de l'Afrique du Sud, autrefois société machiste, en une société non sexiste, non raciale et démocratique (...) Ceci s'applique à la fois aux institutions politiques comme au service public. Les directions de ces structures doivent, dans les faits, être le reflet de l'égalité des sexes. De la même façon, nous devons travailler avec les milieux d'affaires pour éviter que les femmes soient systématiquement exclues des conseils d'administration et des postes à responsabilité et donner à nos compatriotes du sexe féminin l'occasion d'utiliser leur talent et leur savoir-faire pour contribuer au développement de notre économie. Beaucoup d'obstacles restent à franchir pour surmonter la pauvreté, le sous-développement, la maladie, la violence faite aux femmes et autres problèmes familiaux. Le gouvernement n'est pas sourd aux appels de ceux qui soulignent que les services publics sont trop lents, inadaptés et parfois inaccessibles. Ce sont souvent les femmes, notamment en zone rurale, qui paient le prix fort de cette situation. C'est ainsi que je suis heureux d'annoncer le lancement, ce mois-ci, des Centres communautaires à Vocation Multiple (MPCC) sous la forme du projet de la « Caravane des Femmes ». Cette information mobile permettra aux habitantes des régions reculées d'avoir accès à certains services de base (formulaires de demande de carte d'identité, enregistrement des naissances, carnet de famille, demande d'aide sociale, accès aux programmes d'aide à la création de petites entreprises...). Par ailleurs, le gouvernement va intensifier ses efforts pour rendre l'aide sociale la plus efficace possible et notamment l'aide aux femmes victimes de violences domestiques.

(...) Nous n'oublions pas non plus que l'année dernière à Maputo l'Union Africaine a adopté le protocole de la Charte Africaine des droits de l'Homme et de la Femme en Afrique. Nous devons ainsi travailler, en coopération avec nos frères et nos sœurs du continent, pour s'assurer que ce protocole de première importance est bel et bien mis en application. Il pose, en effet, le défi majeur qui est l'émancipation de la femme africaine et va au delà de la simple reconnaissance des droits de la femme puisqu'il enjoint tous les Africains à se débarrasser de toute forme de discrimination sexuelle, à intégrer la différence entre homme et femme dans les décisions politiques, la législation, les programmes de développement et exige qu'une action positive soit entreprise dans le domaine de la discrimination entre les sexes. Nous devons enfin travailler pour mettre sur pied les objectifs définis lors du dernier sommet de l'Union Africaine en vue d'arriver à la parité au sein des pouvoirs décisionnaires de notre pays. La tâche qui consiste à mobiliser les millions de femmes sud-africaines participe de la lutte pour l'émancipation de ces dernières et l'égalité des sexes. Nous devons poursuivre la tradition établie par ces femmes qui ont contribué à la libération de l'Afrique du Sud et s'assurer que les femmes d'aujourd'hui sont les artisanes de leur propre émancipation contribuant ainsi à l'élaboration d'une vie meilleure pour tous. Célébrons cette Journée de la femme avec joie et fierté. Renouvelons, à cette occasion, notre engagement en faveur de l'égalité des sexes dans une société prospère et en paix, qui ne connaît aucune forme de discrimination et de misère ».

# Brèves

## Politique

### Le NNP fusionne avec l'ANC.

Le Nouveau Parti National a annoncé le 7 août dernier sa dissolution et sa fusion avec l'ANC. Cette nouvelle constitue un tournant majeur dans l'histoire politique de l'Afrique du Sud puisque, entre 1948 et 1994, le même Parti National avait combattu sans relâche les « terroristes » de l'ANC, emprisonnant ses principaux dirigeants dont Nelson Mandela. Après les élections de 1994, le Parti National, devenu le Nouveau Parti National, avait réussi à remporté 20% des voix. Mais son électorat s'était raréfié au fil des ans. En 1999, il n'avait obtenu que 6,8% des suffrages et 1,65% lors des dernières élections générales d'avril. Le dirigeant du NNP, M. Marthinus van Schalkwyk, déjà membre du gouvernement, devrait devenir membre officiel de l'ANC d'ici quelques semaines. Quant au parti lui-même, il continuera à exister légalement jusqu'en septembre 2005, avant de disparaître définitivement.

Le Président Mbeki s'est réjoui de la décision du NNP de participer à toute élection à venir sous la bannière de l'ANC alors que ce dernier « voit dans cette annonce une étape positive dans le développement politique de l'Afrique du Sud et estime que cela contribuera à l'édification d'une société unie et non raciale ».

### Décès de la fille de Mangosuthu Buthelezi.

Le dirigeant politique Mangosuthu Buthelezi, chef du Parti de la Liberté Inkhata a enterré, samedi 8 août, sa fille, la princesse Mandisi. Cette dernière, âgée de 48 ans, était atteinte du sida. A l'occasion des funérailles, Mangosuthu Buthelezi a lancé un appel vibrant à la lutte contre ce fléau qui touche environ 5 millions de personnes en Afrique du Sud. Son fils de 53 ans était mort en avril dernier de la même maladie.

### Pas de menace terroriste sur l'Afrique du Sud.

Le gouvernement sud-africain a démenti toute rumeur selon laquelle le pays serait devenu une cible du terrorisme international. Ces rumeurs étaient nées de la révélation de la détention de deux citoyens sud-

africains au Pakistan. « Les autorités pakistanaises n'ont jamais obtenu de tels aveux de ces détenus et, suite au contact que nous avons eus avec les services de sécurités pakistanais, nous sommes en mesure de dire que cette histoire est sans fondement », devait préciser le porte-parole du gouvernement, M. Joel Netshitenzhe. De son côté, le directeur général de l'Agence nationale des renseignements, M. Vusi Mavimbela, précisait qu'aucune information n'indiquait que l'Afrique du Sud serait devenue la cible du groupe Al-Qaida ou de toute autre organisation internationale. Feroze Ganchi et Zubair Ismail, les deux Sud-Africains détenus au Pakistan, faisaient partie de la dizaine de personnes arrêtées à la suite d'une fusillade à Gujrat, au sud-est d'Islamabad le 25 juillet dernier et parmi lesquelles figurait Ahmed Khalfan Ghailani. Ce dernier est recherché pour les attentats commis en 1998 contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie.

## Affaires Etrangères

### Michel Barnier en Afrique du Sud.

Le ministre français des Affaires étrangères, M. Michel Barnier, a effectué du 26 au 29 juillet 2004 un voyage en Afrique qui l'a conduit au Sénégal, au Tchad, au Soudan et en Afrique du Sud. Ce déplacement marquait, en premier lieu, le soutien de la France, en étroite relation avec l'Union Européenne, au règlement de la crise du Darfour. La France continue à cette occasion d'appuyer la mise en place, sur financement européen, d'hélicoptères lourds permettant d'acheminer dans les meilleurs délais le frêt humanitaire déjà disponible.

Au delà de la seule question du Darfour, ce déplacement témoignait également du dialogue continu que la France entretient avec deux importants partenaires, l'Afrique du Sud et le Sénégal. Avec Pretoria, la France entretient un dialogue politique sur les grands sujets internationaux, au delà du seul continent (Moyen-Orient, prolifération des armements nucléaires, réforme de Conseil de sécurité). L'Afrique du Sud continue de contribuer activement au règlement de la crise des Grands Lacs, en RDC et au Burundi. Elle participe à l'opération de maintien de la paix au Burundi (l'ONUB) dont elle assure le commandement.

### Renforcement des liens avec la République de Saint-Marin.

La République de Saint Marin vient de renforcer ses liens diplomatiques avec Pretoria en nommant le premier consul général honoraire d'Afrique du Sud. Il s'agit d'un ancien diplomate de carrière, M. Anton Loubser. Ce dernier a présenté ses lettres de créance fin juillet aux deux capitaines-régents qui dirigent le gouvernement. Plus ancienne république libre du monde, Saint-Marin est enclavée au nord-est de l'Italie entre l'Emilie-Romagne et Les Marches. Forte d'une population de 28.000 habitants, elle couvre une superficie de 61 km<sup>2</sup>. Des relations diplomatiques avaient été établies entre Saint-Marin et l'Afrique du Sud depuis le milieu des années 90, mais ces dernières étaient gérées par un ambassadeur non-résident.

### Burundi : accord conclu en Afrique du Sud.

Un accord de partage du pouvoir au Burundi a été conclu le 6 août à Pretoria, sous les auspices du Vice-Président sud-africain, M. Jacob Zuma. Signé par vingt partis, cet accord marque une étape importante dans le processus de transition en cours.

La France, pour sa part, a rendu hommage aux efforts diplomatiques déployés par l'Afrique du Sud sur le Burundi, dossier qui avait été abordé lors des entretiens de M. Barnier en Afrique du Sud à l'occasion de sa récente visite à Pretoria.

### Réunion de la Commission Afrique du Sud-Mali.

La Commission Conjointe Afrique du Sud-Mali s'est réunie les 10 et 11 août en Afrique du Sud en présence du ministre des Affaires étrangères, Mme Dlamini-Zuma, et de son homologue malien, M. Moctar Ouane. Cette commission a été établie aux termes d'un accord signé entre les deux pays en décembre 2000 afin d'accroître la coopération économique et politique. Même si cette session était la première du genre, on observe déjà des progrès significatifs dans les domaines de l'énergie, des transports, de la culture et des sciences. Outre la coopération bilatérale, les discussions ont porté sur la situation en Côte d'Ivoire, le parlement panafricain et autres questions d'intérêt commun.



# Brèves

## Affaires Etrangères

### Défense : discussions entre l'Afrique du Sud et la Namibie.

Le ministre sud-africain de la Défense, M. Mosiuoa Lekota, et son homologue namibien, M. Ekki Nghimtina, ont participé à la 4<sup>e</sup> Commission Conjointe sur les questions de défense et de sécurité. Cette réunion, qui a eu lieu à Walvis Bay mi-août, a porté sur le trafic de drogue transfrontalier, le trafic d'armes, la contrebande d'ivoire et d'espèces animales en danger. Par ailleurs, l'Afrique du Sud et la Grande-Bretagne ont signé, le 02 août dernier, deux accords de défense. Ces derniers portent sur l'entraînement de forces de maintien de la paix et sur l'organisation d'exercices conjoints pour accroître le potentiel sud-africain dans les opérations de maintien de la paix sur le continent.

### M. Jacob Zuma au Cap Vert.

Le Vice-président Jacob Zuma est arrivé en République du Cap Vert le 10 août 2004 pour une visite de 48 heures destinée à renforcer les liens entre les deux pays. Il répondait ainsi à l'invitation faite par le Premier ministre Jose Maria Neves lors de son voyage en Afrique du Sud en juillet 2003. Les deux pays ont notamment exploré la manière de renforcer la coopération entre les entreprises, publiques comme privées, notamment dans le cadre du Nepad. A cet égard, les représentants du monde des affaires ont eu des entretiens parallèles avec leurs homologues du Cap Vert.

## Economie

### Hausse des ventes de véhicules.

L'Association Nationale des Fabricants automobiles, la Naamsa, a indiqué début août que les ventes de véhicules neufs étaient en hausse et qu'elles devraient atteindre le niveau de 1983. « Les chiffres actuels indiquent que le marché des véhicules neufs pour 2004 pourrait dépasser les 410.000 unités, soit son plus haut niveau depuis l'année record de 1983 ». Il a été vendu au mois de juillet 2004 15% de véhicules en plus comparé à l'année précédente. Ces bons résultats sont attribuables à un meilleur environnement économique, une plus grande

disponibilité de la marchandise, de nouveaux produits et des mesures d'incitation intéressantes. Du côté des exportations, on note également une amélioration. Le total des ventes au mois de juin s'est élevé à 10.691 véhicules, le meilleur chiffre depuis novembre 2003.

### L'Industrie nautique sud-africaine à La Rochelle.

L'Afrique du Sud sera présente au Grand Pavoi de La Rochelle qui ouvre ses portes le 15 septembre prochain. Une quinzaine de sociétés du secteur nautique et plusieurs bateaux à flot représenteront le pays à l'occasion de ce salon. L'Office du Tourisme distribuera des informations touristiques alors que, le dimanche 19 septembre, un tirage au sort permettra au gagnant de remporter un voyage pour deux dans la ville du Cap. Pour tout renseignement sur l'industrie de la construction navale : [www.southafricanboatbuilders.co.za](http://www.southafricanboatbuilders.co.za)

### Nouvelles pièces de 5 rands.

La Banque Centrale d'Afrique du Sud a annoncé, début août, la mise en circulation de sept millions de nouvelles pièces de 5 rands. Ces pièces, couleur bronze avec une tranche argentée, présentent des distinctions particulières qui permettront de mieux distinguer les vraies des fausses. Les pièces actuelles, couleur argent, sont toujours valables et resteront en circulation parallèlement aux nouvelles.

## Culture

### Nelson Mandela par Jack Lang.

Les éditions Perrin sortiront le 7 octobre prochain une biographie de Nelson Mandela écrite par l'ancien ministre français de la Culture Jack Lang. « Mandela est devenu un mythe. C'est ce mythe dont j'entends raconter le genèse, la force et l'exemple. J'ai rencontré Mandela voilà plus de dix ans après avoir contribué au boycott de l'ancienne Afrique du Sud et milité pour sa libération. L'homme était à la hauteur de son mythe : un guerrier, un sage et tout autant un homme de culture théâtrale. C'est ce qui nous a rapproché spontanément et c'est la manière dont j'ai choisi d'aborder un personnage d'exception.

Mandela, né en 1918, c'est à la fois le

rebelle, qui entend combattre l'injustice faite par les Blancs. D'abord par le droit et dans la non-violence comme un Gandhi, puis dans l'illégalité et la clandestinité dès 1944. C'est aussi le captif sans haine qui découvre le théâtre en prison, se transforme en homme d'Etat prêt à donner sa mesure, sitôt libéré, dans une négociation impossible où l'écoute, la tolérance et la démocratie lui permettent d'éviter un bain de sang. C'est enfin celui qui renonce à la revanche pour incarner une « nation arc-en-ciel ». J'ai voulu être le passeur de cette destinée auprès des lecteurs d'aujourd'hui ».

Jack Lang, « Nelson Mandela ou la noblesse de la politique », Editions Perrin.

## Transports

### SAA étend ses vols vers l'Afrique.

La compagnie aérienne South African Airways a inauguré des vols sur Brazzaville dans le cadre de son expansion en direction de l'Afrique centrale. Selon le porte-parole de la SAA, M. Onkgopotse Tabane, ces vols seront gérés en partenariat avec Trans Air Congo, un transporteur régional congolais. « Les passagers qui voyagent avec la SAA pourront atteindre la République du Congo, puis, de là, prendre un vol Trans Air Congo pour une autre destination en Afrique centrale » précisait le communiqué. Inversement, la SAA assure de nombreuses connexions à partir de Johannesburg.

## Sports

### Les athlètes sud-africains prêts pour les Jeux Olympiques.

« Nous sommes prêts et je suis fier de conduire une équipe formée de tant d'athlètes talentueux qui souhaitent vivre le rêve olympique. Nous disons à la nation sud-africaine, c'est votre équipe, nous avons besoin de votre soutien. Des années de préparation, de dur labeur et de détermination vont culminer dans un extraordinaire spectacle de vitesse, de force et d'agilité ». C'est en ces termes que s'est exprimé Hajera Kajee, le directeur de l'équipe olympique, à l'aéroport de Johannesburg. Il s'apprêtait à embarquer avec les quelque 160 athlètes sud-africains qui participeront aux Jeux d'Athènes. Pour tout savoir sur l'équipe olympique sud-africaine, [www.nocsa.co.za](http://www.nocsa.co.za)

## Le saviez-vous?

### Ces Sud-Africains qui font avancer la nation et le monde.

- Le **Juge Richard Goldstone**, ancien juge de la Cour Constitutionnelle et Procureur du Tribunal International chargé des Crimes de Guerre, est un juriste respecté dans le monde entier.

- **Lady Black Mambazo** a été le premier groupe de musique sud-africain à remporter un Grammy Award en 1987.

- **Debbie Glencross** de l'Université de Wits a inventé un test du sida meilleur marché ; elle a rejoint l'OMS.

- La juge **Navanetham Pillay**, présidente du Tribunal International pour le Rwanda de 1998 à 2003, est la première avocate noire sud-africaine à être nommée juge de la Cour Suprême d'Afrique du Sud.

- **Miriam Makeba**, Grammy Award 1967 et 2002, est connue des scènes du monde entier.

- **Hugh Masekela**, dont la réputation internationale n'est plus à faire, continue à jouer avec les plus grands du jazz mondial.

- **Charlize Theron**, la première sud-africaine à remporter un Oscar, a été récompensée pour son rôle dans « Monster ».

### Taux de change du rand (10 août 2004)

US dollar : 6,37 - Livre Sterling : 11,268 - Euro : 7,72

## Contacts

### Ambassade d'Afrique du Sud

59 Quai d'Orsay 75343 Paris cédex 07  
tél : 01 53 59 23 23 fax : 01 53 59 23 68  
site web : [www.afriquesud.net](http://www.afriquesud.net)  
mail : [info@afriquesud.net](mailto:info@afriquesud.net)

### Consulat général à Rennes

Centre d'Affaires Ile-de-France  
4 Avenue Charles Tillon 35000 Rennes  
tél : 02 23 46 14 18 fax : 02 23 46 14 15  
mail : [cofogepe@finagora.com](mailto:cofogepe@finagora.com)

### Consulat général à Lille

B.P. 256 104 rue Nationale  
59000 Lille cédex  
tél : 03 20 57 54 73 fax : 03 20 57 89 40

### Consulat général à Monaco

30 Boulevard Princesse Charlotte  
98000 Monaco  
tél : (-) 9325 2425 fax : (-) 9797 6162  
mail : [consul-afrisud@ccrg.mc](mailto:consul-afrisud@ccrg.mc)

## Ils ont dit...

« (...) Il y a en Afrique des nouveaux dirigeants, il y a eu des alternances, des passages de témoin, très réussis pour certains pays - comme au Sénégal ou en Afrique du Sud d'où je reviens - et, pour d'autres, plus difficiles, comme en Côte d'Ivoire. Une génération nouvelle d'hommes et de femmes politiques a émergé, ainsi que des générations nouvelles de citoyens auxquels l'histoire de la colonisation a souvent été présentée de manière simplificatrice ou critique. Je veux connaître cette nouvelle génération, travailler avec elle, la respecter en établissant avec elle une relation plus partenariale. Je veux aussi prendre le temps d'écouter les dirigeants les plus anciens. D'autant qu'aujourd'hui les dirigeants africains ont la volonté d'apporter « la première réponse » à leurs problèmes ; ils veulent être les responsables de premier rang des solutions à apporter aux crises actuelles. Et nous devons appuyer dans leurs efforts pour prendre en main la gestion des crises en Afrique (...) »

Quand le président sud-africain

Mbeki, à la tête d'un grand pays qui n'a pas eu besoin d'intervention extérieure pour faire sa mutation, se reconstruire après l'apartheid et accéder à la démocratie, quand le Président Mbeki parle du Président Mugabe ou de l'ex-Président Aristide, vous devez vous interroger. Parce que, si vous portez un regard objectif sur le Zimbabwe, vous découvrez un pays qui a souhaité accéder à un mode de vie semblable à celui atteint par l'Afrique du Sud voisine. D'autant qu'il disposait de richesses suffisantes pour cela, et d'une population toute prête à se mettre au travail. Pourtant, le bilan de Robert Mugabe est aujourd'hui pour le moins contesté. Or, un grand dirigeant comme le Président Mbeki, résistant, antiraciste, démocrate, nous demande, comme beaucoup de ses pairs africains, de les laisser traiter cette question à leur manière (...) »

**M. Michel Barnier, ministre français des Affaires étrangères**, dans un entretien accordé au magazine « Jeune Afrique - l'Intelligent » (8 août 2004)

## Calendrier

### 9 août

Fête nationale de la Femme.

### 17-20 août

Semaine de la Mode au Cap, collections printemps-été 2005.

### 17-19 août 2004

Conférence ministériel du Mouvement non alignés à Durban.

### 26 août-10 octobre 2004

La ville de Nantes accueille une série de manifestations autour de l'Afrique du Sud.

### 12-15 septembre 2004

Conférence africaine sur l'égalité des sexes dans les médias à Johannesburg.

### 16 septembre 2004

Réunion du Parlement Pan Africain en Afrique du Sud.

### 11 octobre 2004

Première session de « l'Assemblée populaire » pour célébrer la rédaction de la Constitution.

### 1er décembre 2004

Les Gumboots reviennent à la Cigale à Paris